

8

sons du Procureur Général du Roi , & pour ne souffrir plus long-tems les Sujets de Sa Majesté être sous faux prétexte & par artifices exquis & recherchés distraits de la vraie & naturelle obéissance due à icelle , nourris & entretenus en leur rebellion, entreprises , & attentats à sa personne , conspirations notoires , frequens , barbares , inhumains & du tout cruels parricides. pour éviter aux inconveniens qu'apportent les trop faciles & ordinaires conversations de ceux qui se dient de la Société du nom de Jesus , les expulsa du Royaume comme venoit de faire le Parlement de Paris. L'Arrêt fut prononcé en robes rouges , le Parlement de Toulouse séant alors à Beziers (a).

(a) On trouve l'Arrêt du Parlement de Toulouse dans un recueil où sont les mémoires que les Universités du Royaume unies ensemble firent paroître en 1624 contre les Jesuites.

NOTA. Le Parlement de Toulouse avoit éprouvé ce qui étoit arrivé au Parlement de Paris. Il y avoit alors à Toulouse une assemblée de Magistrats qui étoient entrés dans la Ligue & qu'on appelloit le Parlement ligueur. Ceux qui le composoient dependoient du Duc de Mayenne & en recevoient leurs